

M° André AGUETTAZ - AVOCAT DEMEURANT A ALBERTVILLE ( SAVOIE )  
95, PLACE DE L'EUROPE - TEL 04.79.37.85.10

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**D'UN APPARTEMENT et D'UNE CAVE dans l'ensemble**  
**immobilier LES BALCONS DU LAC sis à FLUMET (SAVOIE)**

**LE VENDREDI 7 OCTOBRE 2016 à 14H00, audience du Juge de l'Exécution, au**  
**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'ALBERTVILLE (SAVOIE), 5, Avenue des**  
**Chasseurs Alpins,**

**MISE A PRIX : 120.000 euros**

**DESIGNATION :**

Sur la Commune de FLUMET (SAVOIE), dans un ensemble immobilier dénommé "LES  
BALCONS DU LAC", figurant au cadastre de la manière suivante :

Section B, lieudit "Belle Tour"  
Numéro 2800, pour 0 are 40 centiares  
Section B, lieudit "La Revue"  
Numéro 2815, pour 7 ares 93 centiares  
Numéro 2816, pour 9 ares 53 centiares  
Numéro 2818, pour 2 ares 39 centiares  
Numéro 2819, pour 0 are 39 centiares

Total 20 ares 64 centiares

Constituant, les numéros 2815 et 2818 le LOT Numéro DOUZE (12) et les numéros 2800,  
2816 et 2819 le LOT Numéro TREIZE (13) du lotissement dénommé "LE HAMEAU DU  
LAC II", composé de treize (13) lots,

**Dans le "Bâtiment "A" :**

- Le LOT Numéro TREIZE (13) : soit au niveau 0, un appartement portant le numéro 6 au  
plan du niveau 0 et comprenant : un hall d'entrée, dégagement, un W.C., un séjour avec coin-  
cuisine, une salle de bains, quatre chambres dont une avec salle de bains, d'une surface  
habitable de 74,14 m<sup>2</sup> et un balcon d'une superficie de 9,80 m<sup>2</sup>.

Avec les neuf mille deux cent dix neuf/cent millièmes de la propriété du sol et des parties  
communes générales,

Et les mille huit cent quarante quatre/dix millièmes des parties communes particulières au  
Bâtiment "A",

- le LOT Numéro SEPT (7) : soit au niveau -2, une petite cave portant le numéro 7 au plan  
du niveau -2 et d'une superficie de 6,35 m<sup>2</sup>.

Avec les cent vingt et un/cent millièmes de la propriété du sol et des parties communes  
générales,

Et les vingt quatre/dix millièmes des parties communes particulières au Bâtiment "A".

SUPERFICIE : 73,36 m<sup>2</sup>.

**OCCUPATION :**

A la date de l'établissement du procès-verbal de description, soit au 20 août 2014, les biens saisis, résidence secondaire de leurs propriétaires, ne faisaient l'objet ni d'un mandat de gestion, ni de locations autres que des locations saisonnières.

**A LA DEMANDE DE :**

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE, Société coopérative de crédit à capital variable, régie par le livre V du Code Rural et par les articles L 512-20 et suivants du Code Monétaire et Financier, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes, sous le numéro D 440.242.469, dont le siège social est sis Route de Paris 44000 NANTES, agissant poursuite et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège,

**LIEUX DE CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE :**

Au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.

**VISITE :**

Le 23 septembre 2016 à 10H30 sous la direction de la SELARL ALP JURIS, Huissier de Justice à ALBERTVILLE (SAVOIE).

**ENCHERES :**

Elles ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau d'ALBERTVILLE.